

Image not found or type unknown



achats de stocks sur site de vente

Par **myrtille95**, le **15/05/2009** à **14:23**

bonjour, je compte ouvrir une boutique en ligne de loisirs créatifs et, je me demandais si je pouvait constituer mes stocks en achetant des articles sur [site de vente]?

Certains articles qui m'intéressent ne sont visiblement pas vendus par des professionnels, puis-je leur acheter quand même ces articles pour ma boutique?

un comptable m'a dit que la facture [paiement en ligne] suffisait comme justificatif...je suis sceptique, est-ce que cela ne rentre pas dans "le livre de police"?

Si oui, comment le remplir, quand il s'agit d'achat à l'étranger?

Beaucoup de question mais je veux vraiment réussir ma boutique et faire les choses comme il faut.

Merci pour votre aide précieuse.